
Jour de séance 2

le mardi 17 novembre 2020

13 h

La première session de la 60^e législature de la province du Nouveau-Brunswick ayant été convoquée pour aujourd'hui en vue de l'expédition des affaires, conformément au message de S.H. la lieutenant-gouverneure communiqué à la Chambre le 7 octobre 2020 et en conséquence de la proclamation lancée le 1^{er} octobre 2020, S.H. la lieutenant-gouverneure est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Il plaît à Son Honneur d'ouvrir la session par le discours du trône, dont voici le texte :

Observations liminaires

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, invités et gens du Nouveau-Brunswick en particulier, bienvenue à l'ouverture de la première session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick.

Nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire ancestral des peuples autochtones.

La session commence au cours d'une époque sans précédent, alors que notre province, le monde entier en fait, continue de lutter contre une pandémie planétaire imprévisible qui perdure. En toutes circonstances, la population du Nouveau-Brunswick se montre résiliente et forte. Les gens de la province ont fait front commun et ont travaillé ensemble pour aplatir la courbe pandémique de COVID-19, se protéger les uns les autres et protéger notre province.

Les efforts efficaces déployés au Nouveau-Brunswick pour ralentir et empêcher la propagation de la COVID-19 ont permis à la province d'afficher l'un des taux d'infection les plus faibles du monde.

Votre gouvernement souligne le travail des personnes qui répondent à l'appel aux quatre coins de la province, et il les en remercie. Des milliers de personnes travaillent en première ligne pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à s'adapter à la nouvelle réalité que nous connaissons en raison de la pandémie de COVID-19. Le corps médical et infirmier ainsi que d'autres professionnels de la santé tracent la voie afin de protéger les patients et d'assurer la continuité des services essentiels. Le personnel des foyers de soins manifeste un professionnalisme impeccable et une compassion inépuisable.

Les intervenants d'urgence, notamment les agents de police, les travailleurs paramédicaux et les pompiers, maintiennent l'ordre et offrent une présence rassurante. Le contrôle frontalier est assuré par des agents responsables de la sécurité routière, des agents de conservation, des agents des services correctionnels et des inspecteurs des services d'enquête du ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Pendant les périodes de pointe, ils reçoivent l'appui d'inspecteurs de la santé publique, de shérifs, de gardes forestiers et d'agents des services administratifs. Non seulement ces

personnes s'adaptent à leur nouveau rôle afin de protéger nos frontières provinciales, mais elles travaillent aussi en première ligne à défendre au quotidien toute la bulle atlantique.

Grâce au personnel des épiceries et des magasins de fournitures de bureau, aux pharmaciens, aux techniciens en informatique et aux camionneurs, les gens et les entreprises peuvent s'approvisionner. Le personnel enseignant trouve des façons nouvelles et novatrices d'enseigner et de veiller à ce que nos jeunes esprits continuent d'apprendre et de s'épanouir.

Le courage et la détermination extraordinaires démontrés par les gens ont favorisé la gestion de la pandémie et la relance rapide de l'économie au Nouveau-Brunswick, lesquelles ont été bien perçues d'un bout à l'autre du Canada. Cette réussite témoigne de la grande ténacité de notre population et de sa persévérance dans l'adversité. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent demeurer vigilants et travailler ensemble pour se protéger les uns les autres et poursuivre les progrès. La pandémie a entraîné tant de changements dans notre vie, mais elle a aussi illustré l'importance de travailler ensemble pour le bien commun.

Votre gouvernement a pris l'exceptionnelle décision de créer un comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19 pour assurer une supervision et fournir une orientation stratégique à l'égard des travaux réalisés au sein de l'appareil gouvernemental afin de protéger la population du Nouveau-Brunswick. Le comité compte les chefs des partis politiques reconnus à l'Assemblée législative, et nous les remercions de la collaboration et de l'impartialité dont ils font preuve pendant que la province gère les effets de la pandémie de COVID-19.

C'est dans un tel esprit de collaboration que votre gouvernement mènera ses activités durant la session de l'Assemblée législative. Votre gouvernement se servira des leçons tirées de la pandémie pour assurer une prestation plus efficace des services, améliorer davantage le rendement et mettre à profit les technologies. Il continuera d'aller de l'avant en agissant avec empressement, en fixant des objectifs précis et en communiquant de manière transparente, puisque cela a eu des effets si favorables pour la province durant la première vague de la crise sanitaire.

Dans tout cela, les gens du Nouveau-Brunswick retrouvent un sentiment de fierté en tant que population d'une province qui suscite du respect à l'échelle nationale. Forts d'un élan renouvelé, les gens travaillent ensemble à bâtir un avenir plus solide et sûr pour tout un chacun. Votre gouvernement compte saisir l'occasion de faire avancer le Nouveau-Brunswick dans une nouvelle ère.

Félicitations et hommages

Depuis la dernière session de notre Assemblée législative, un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick se sont distinguées par leurs réalisations et ont mérité de la reconnaissance.

La Légion royale canadienne a nommé une femme du Nouveau-Brunswick, soit Deborah Sullivan, de Summerville, mère nationale de la Croix d'argent 2020-2021. Son fils, le lieutenant Christopher Edward Saunders, était un officier décoré de la

Marine royale canadienne et a perdu la vie en 2004 dans un tragique incendie survenu à bord du NCSM Chicoutimi.

Claudette Bradshaw, de Moncton, a reçu le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick pour son travail et son leadership exemplaire en matière d'aide aux familles et aux enfants victimes de discrimination fondée sur le statut social ou la situation familiale.

Emma Coakley, de Saint John, a reçu le Prix des droits de la personne jeunesse pour le dévouement dont elle a fait preuve afin de sensibiliser sa collectivité aux questions liées à l'amputation et aux prothèses, aux Amputés de guerre et au programme Jouez prudemment.

Deux hommes du Nouveau-Brunswick ont été décorés de l'Ordre du Canada. Il s'agit d'Omer Chouinard, de Moncton, qui a oeuvré à la protection des écosystèmes dans les Maritimes en tant que professeur en études de l'environnement, et de Derek Lister, de Fredericton, qui a contribué à la recherche sur l'énergie nucléaire et à l'amélioration de la sécurité au travail.

Peter Sawyer et Élisabeth Levasseur, du Nouveau-Brunswick, figuraient parmi les lauréats des Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération pour 2020.

Milee Millea, de la Première Nation d'Elsipogtog, a remporté un prix de la Fondation Rick Hansen pour s'être distinguée par ses actions quant à la sensibilisation à l'égard des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Michelle Lang Standring, de Rothesay, a remporté le Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. Elle défend avec ardeur les personnes de la communauté LGBTQ+, milite pour leurs droits et s'efforce de créer des espaces plus diversifiés et inclusifs pour tous les élèves.

Le professeur de l'Université du Nouveau-Brunswick Gary Waite, de Fredericton, a été élu membre de la Société royale du Canada. Historien reconnu à l'échelle internationale, M. Waite est directeur par intérim des départements d'histoire et d'études classiques au campus de Fredericton.

Mario Thériault, de Moncton, a été élu président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Canada.

À la fin de l'année dernière, Cameron MacMaster a reçu le prix Roly McLenahan des Jeux du Canada après avoir remporté la médaille d'argent dans la catégorie cheval-sautoir lors des Jeux d'hiver du Canada. Pour Équipe Nouveau-Brunswick, il s'agit de la première médaille en gymnastique artistique masculine en 24 ans.

Cette année, 13 éducateurs et groupes du Nouveau-Brunswick ont reçu le Prix national de l'intégration scolaire. Les prix sont remis par l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire en partenariat avec l'Association canadienne pour l'intégration communautaire. Les lauréats sont les suivants : le personnel du Chatham Day Care Center, de Miramichi ; Sheryl Titus, de Quispamsis ; Joanne McIsaac, de Woodstock ; les assistantes en éducation de la Keswick Valley

Memorial School, de Burtts Corner ; Wanda MacDonald, de Saint John ; Rhonda Magee et Ellen Higgins, de Saint John ; Robin Buchanan, d'Oromocto ; l'équipe des services intégrés de l'école Carrefour Étudiant, de Beresford ; les élèves de l'École Les Éclaireurs, de Fredericton ; Marie-Josée Couture, du district scolaire francophone nord-est ; Steven Austin, de Moncton ; le corps professoral du programme de soudage du NBCC Saint John ; le personnel de l'École Mgr-Lang, de Drummond.

Plus tôt cette année, le bureau de la gouverneure générale a rendu un hommage particulier à un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick. Mackie Greene et feu Joseph Michael Howlett, de Wilsons Beach, ont reçu la Croix du service méritoire pour la création de la Campobello Whale Rescue Team. Gerard Barry Losier, de Miramichi, s'est vu décerner la Médaille du service méritoire pour son travail philanthropique et ses efforts à l'égard de l'amélioration des soins pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie en phase terminale dans la région de Miramichi. Ralph Thomas, de Saint John, a été décoré de la Médaille du souverain pour les bénévoles en raison de son action en faveur de la diversité et du bien-être physique grâce à son travail à titre d'ambassadeur du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick et de membre fondateur de la New Brunswick Black History Society.

Nous sommes reconnaissants à la D^{re} Jennifer Russell, qui fait preuve de leadership et qui offre des conseils et une orientation à la province pour l'aider à composer avec la situation sans précédent découlant de la pandémie qui sévit à l'échelle mondiale.

Votre gouvernement aimerait en outre souligner deux jalons très importants. Cette année, la Fondation Fergusson célèbre son 35^e anniversaire, et la Table de concertation pour contrer la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne, son 30^e anniversaire. Les deux organismes ont comme mission de mettre fin à la violence familiale au Nouveau-Brunswick et ont réalisé des progrès remarquables au fil des ans.

Cette année, votre gouvernement célèbre le 50^e anniversaire de la publication du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. La commission fédérale avait pour mandat d'assurer l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la société canadienne.

Condoléances

Nous prenons aussi un moment pour honorer la mémoire des personnes qui sont décédées au cours de l'année.

Nous rendons hommage à Brenda Robertson, pionnière de l'égalité des sexes. En 1967, elle a été la première femme élue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Première femme à occuper un poste de ministre dans la province, elle a été réélue quatre fois et a ensuite été sénatrice du Canada pendant 20 ans.

Nous nous souvenons de Albert Levi, de la Première Nation d'Elsipogtog. Albert a été pendant longtemps chef de la Première Nation d'Elsipogtog et a été largement

considéré comme l'un des dirigeants autochtones les plus influents du Nouveau-Brunswick.

Nous pensons à Bill Gale, de Saint John. Ancien cadre du secteur bancaire, Bill était un grand philanthrope et un champion de la lutte contre la pauvreté. Il a fondé la Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI) et a été décoré de l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

Nous célébrons la vie de James Albert Doyle, éducateur de longue date et instigateur de la création à Miramichi d'un campus de la St. Thomas University. Il a représenté la circonscription de Miramichi—Baie-du-Vin de 1997 à 1999.

Nous nous souvenons de Barbara Fisher-Townsend, de Nackawic. Chercheuse, enseignante et auteure, elle a consacré sa vie à sensibiliser les gens à la violence familiale contre les femmes.

Nous pensons à Guy Cormier, maire de Saint-Léolin, dirigeant dévoué et respecté qui a travaillé inlassablement pour changer les choses dans sa collectivité.

Nous rendons aussi hommage à Pat Darrah, de Saint John. Il a été pendant 60 ans une figure de proue au sein de sa collectivité. Il a participé à de nombreux grands projets de développement dans la ville, y compris Market Square, Harbour Station et Dalhousie Medicine New Brunswick. Pat était un activiste communautaire et philanthrope dévoué.

Nous célébrons la vie de Roland Haché, de Petit-Rocher. Il a été pendant longtemps député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, où il a représenté Nigadoo-Chaleur (devenue Restigouche-Chaleur) de 1999 à 2014. Il a d'abord été maire de Petit-Rocher de 1995 à 1999 et a ensuite servi la province notamment en tant que ministre de l'Éducation et ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Cette année, Hans W. Klohn, éminent dirigeant d'entreprise et philanthrope de Saint John, nous a quittés. En 1955, il a cofondé Ocean Steel avec K.C. Irving et, en 2011, a été intronisé au Temple de la renommée des affaires du Nouveau-Brunswick. Il a soutenu beaucoup d'organismes communautaires, notamment le Boys and Girls Club de Saint John et la Romero House.

Nous nous souvenons de Ed Winchester, de Saint John, légende de l'aviron et ancien journaliste. Ed a remporté une médaille d'or aux championnats mondiaux d'aviron de 2000, soit à l'épreuve masculine du deux sans barreur poids léger, et a été une source d'inspiration pour les passionnés de l'aviron au Nouveau-Brunswick.

Nous pensons à R.M. Vaughan, de Saint John. Il était un écrivain talentueux ainsi qu'un mentor pour nombre d'artistes en devenir. Il était récemment revenu au Nouveau-Brunswick pour être artiste en résidence à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Introduction

Un moment décisif se profile au Nouveau-Brunswick, et votre gouvernement s'apprête à le saisir. Malgré la pandémie de COVID-19, votre gouvernement reste fidèle à sa vision pour un avenir économique meilleur.

De nombreuses mesures ont été prises avant la pandémie afin de rétablir une situation financière saine dans la province. La réalisation de gains considérables a permis d'attirer dans notre province davantage d'investissements de l'extérieur et de la mettre dans une position propice à la viabilité et à la croissance. Cette réussite a diminué les répercussions financières liées à la COVID-19, ce qui souligne l'importance de disposer d'une marge de manoeuvre financière et de maintenir une discipline durant les périodes de stabilité économique.

Votre gouvernement est résolu à continuer de gérer les finances de façon responsable, et, durant cette période sans précédent, il a respecté ses obligations en matière de dépenses comme il avait prévu avant la pandémie de COVID-19, tout en composant avec les répercussions de la crise.

Bien que l'incertitude demeure et que les dépenses liées à la COVID-19 soient importantes, la somme des dépenses excédentaires jusqu'à présent a été allégée grâce à la détermination des gens du Nouveau-Brunswick à limiter la propagation du virus en respectant les directives de santé publique.

Les prévisions pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2020-2021 font état d'un déficit de 183,3 millions de dollars, alors qu'un excédent de 92,4 millions avait été prévu au budget.

La dette nette devrait atteindre 14,1 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 386,9 millions par rapport aux sommes budgétées.

Les recettes prévues sont de 40,3 millions de dollars inférieures aux prévisions budgétaires, principalement en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19. La diminution est en grande partie attribuable aux prévisions à la baisse des recettes provenant des taxes et impôts provinciaux, des recettes des organismes et des ventes de biens et services, mais elles sont compensées par les fonds versés par le gouvernement fédéral, notamment au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire, du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et du complément salarial pour les travailleurs essentiels.

Compte tenu de la baisse prévue des recettes, votre gouvernement repensera et modernisera la prestation des services publics afin d'optimiser les ressources pour la population du Nouveau-Brunswick tout en vivant selon nos moyens. Une telle discipline sera essentielle afin que le gouvernement dispose des ressources nécessaires pour s'occuper des personnes âgées et investir dans les soins de santé, ainsi que pour accorder davantage d'argent aux personnes vulnérables qui en ont besoin et à nos enfants, qui méritent un système d'éducation de qualité.

Il faudra de nouvelles approches pour apporter des changements positifs, et bon nombre d'améliorations sont déjà en cours. Tout le monde doit participer à l'effort

pour faire en sorte que le Nouveau-Brunswick demeure fort pendant et après la pandémie de COVID-19, car beaucoup de travail nous attend.

Des problèmes liés à la pauvreté se posent toujours au Nouveau-Brunswick, où environ 25 % des enfants vivent dans la pauvreté et où près de 34 % des ménages ont un revenu si faible qu'ils ne peuvent pas payer d'impôts. La population de notre province est l'une des moins alphabétisées du Canada. Le vieillissement de sa population y est aussi le plus rapide. Les enjeux complexes et multifactoriels nécessiteront des solutions novatrices.

Votre gouvernement sait comment naviguer entre les écueils et a montré qu'il est prêt à répondre sans détour aux défis qui se posent à nous. Sa détermination est renforcée par l'apport concerté des employés assidus des services publics, dont les talents ont été mis à profit dans notre lutte contre la COVID-19 et sur qui nous comptons chaque jour pour servir la population. Ils sont hautement qualifiés, dévoués et motivés à montrer aux gens du Nouveau-Brunswick que l'appareil gouvernemental peut constamment s'améliorer.

Se montrer à la hauteur de la situation : Venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick pendant la pandémie

La réaction de votre gouvernement à la pandémie de COVID-19 montre à quel point le Nouveau-Brunswick peut relever des défis.

Dès mars 2020, une série de mesures extraordinaires ont été mises sur pied au Nouveau-Brunswick afin d'empêcher la propagation de la COVID-19. Le 16 mars, les écoles et les services gouvernementaux non essentiels ont été fermés. Le 19 mars, en raison de la proclamation de l'état d'urgence, les ventes au détail non essentielles réalisées en personne ont pris fin, les entreprises du secteur des aliments et des boissons ont dû limiter les services qu'elles offraient, les responsables des lieux de travail ont reçu l'ordre de réduire leurs activités aux fonctions essentielles et la plupart des établissements publics et privés ont été fermés au public.

Avant la pandémie, votre gouvernement avait accompli des progrès constants afin de rendre notre province plus attrayante en améliorant sa cote de crédit et en s'occupant des cotisations de Travail sécuritaire NB, qui étaient en hausse, ainsi que des augmentations fiscales du gouvernement fédéral qui auraient nui aux entreprises. Grâce à un certain nombre de mesures que votre gouvernement a prises pour renforcer la situation financière de la province, le Nouveau-Brunswick se trouvait en meilleure posture pour affronter la pandémie, ce qui a permis d'instaurer des mesures d'aide financière cruciales pour les entreprises touchées.

Le jour même où l'état d'urgence a été proclamé, les navigateurs d'affaires ont commencé à répondre aux appels provenant du milieu des affaires ; depuis, ils en ont traité plus de 4 000. Des centaines de propriétaires d'entreprise ont bénéficié de ressources, de renseignements et d'explications alors qu'ils cherchaient à adapter leurs activités et à rouvrir en toute sécurité.

Votre gouvernement a annoncé un soutien de 50 millions de dollars sous forme de prêts pour le fonds de roulement afin d'offrir une aide immédiate aux employeurs

touchés par la pandémie de COVID-19, qu'il s'agisse de petites, de moyennes ou de grandes entreprises.

Votre gouvernement a établi la Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick afin d'accorder une prestation de revenu unique de 900 \$ aux personnes ayant perdu leur emploi à la suite de la proclamation de l'état d'urgence au Nouveau-Brunswick et ayant présenté au gouvernement fédéral une demande de soutien du revenu au titre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Ce soutien au revenu a contribué à combler l'écart entre le moment où les gens avaient perdu leur emploi ou fermé leur entreprise et le versement de la prestation fédérale. La mesure correspond à des dépenses d'environ 40 millions de dollars à l'échelle provinciale.

Au titre des mesures d'aide en lien avec la COVID-19 du Fonds d'investissement communautaire, des subventions allant de 500 \$ à 10 000 \$ ont été mises à la disposition des organismes sans but lucratif de petite et de moyenne taille touchés par la pandémie.

Les compagnies ayant obtenu un prêt d'un ministère gouvernemental ont pu bénéficier d'un report de leurs paiements sur le principal et les intérêts. Le versement des cotisations à Travail sécuritaire NB a été reporté pendant trois mois, et aucuns frais d'intérêt n'ont été exigés.

Des pénalités de retard sur l'impôt foncier ont été levées au cas par cas, et les paiements de l'impôt sur le revenu des sociétés du Nouveau-Brunswick ont été reportés jusqu'au 31 août 2020.

Le paiement des factures d'électricité a été reporté et les débranchements pour non-paiement ont été suspendus par Énergie NB, Saint John Power et la ville d'Edmundston.

Des modifications, avec effet rétroactif au 12 mars, ont été apportées à la *Loi sur les normes d'emploi* afin de prévoir des mesures de protection de l'emploi pour les personnes incapables de travailler en raison du coronavirus.

Une plateforme de jumelage d'emploi a été lancée et des salons de l'emploi virtuels ont été organisés afin de mettre en relation des employeurs et des travailleurs.

Au titre de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établi un partenariat avec le gouvernement fédéral afin d'accorder un allègement du loyer aux petites entreprises de la province.

Des mesures rigoureuses ont été instaurées afin d'inciter les exploitants d'infrastructures essentielles à atténuer et à contrer les effets de la pandémie de COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement.

Les énormes efforts que votre gouvernement a déployés montrent qu'il a su extrêmement bien gérer l'incertitude en protégeant l'économie provinciale pendant cette période difficile. Au mois d'août, Statistique Canada a signalé que le Nouveau-

Brunswick avait enregistré la reprise de l'emploi la plus complète de toutes les provinces.

Relance et résilience sur le plan économique et social

Votre gouvernement suit le rendement du Nouveau-Brunswick quant à la reprise économique en examinant des indicateurs clés, et, jusqu'à maintenant, ceux-ci montrent que sa gestion de la pandémie est caractérisée par une profonde rigueur et que les gens du Nouveau-Brunswick sont déterminés à garder l'économie ouverte et performante.

L'emploi, tel que le définit l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, atteint actuellement 97,7 % du niveau d'emploi observé en février. Le Nouveau-Brunswick occupe le troisième rang des provinces affichant la reprise de l'emploi la plus complète, après Terre-Neuve-et-Labrador et le Manitoba.

D'après les données sur les permis de construction qui sont mesurées par Statistique Canada, le mois de septembre se classe deuxième parmi les meilleurs mois de l'année, après juillet ; c'est d'ailleurs la première fois cette année que la valeur des permis a augmenté sur 12 mois. À l'heure actuelle, la valeur des permis de construction dépasse de 29 % le niveau observé en février. L'impulsion donnée au cours des trois derniers mois a été forte et procure de l'optimisme quant à une augmentation des activités dans les mois à venir.

Les données sur les ventes au détail, telles qu'elles sont mesurées par Statistique Canada, ont affiché une reprise rapide depuis la réouverture de l'économie. Le Nouveau-Brunswick atteint presque 104 % du niveau enregistré en février et dépasse de 38 % le faible niveau observé en avril. Pour ce qui est du rendement observé en août, le Nouveau-Brunswick se classe quatrième, après Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et le Québec.

Le secteur de la restauration a été l'un des secteurs économiques le plus durement touchés. Les ventes ont augmenté lors de chacun des trois derniers mois ; toutefois, le secteur fonctionne à 87 % du niveau observé en août 2019. Le Nouveau-Brunswick se classe au troisième rang des provinces affichant la reprise la plus complète des activités, après la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans le domaine de l'immobilier, les ventes atteignent des records, tant au chapitre du volume qu'au chapitre des prix.

Afin de favoriser la relance sécuritaire et efficace de l'économie, votre gouvernement collabore avec le gouvernement du Canada au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire fédéral-provincial, qui vise à relancer l'économie et à limiter les effets des futures vagues potentielles de la COVID-19 et qui mettra l'accent sur les besoins les plus urgents au cours des six à huit prochains mois. Le Nouveau-Brunswick bénéficiera d'un soutien d'une valeur de 218 millions de dollars afin de répondre aux besoins essentiels dans les soins de santé, les services de garderie, les municipalités et les services aux personnes vulnérables de notre province. À cet égard, les municipalités partagent les frais à parts égales avec le gouvernement provincial.

Grâce au programme, le ministère du Développement social investit la somme de 15,2 millions pour venir en aide aux populations vulnérables éprouvées par la pandémie. Le ministère investira les fonds dans trois principaux domaines : les établissements de soins de longue durée, la protection des enfants et les refuges d'urgence.

Votre gouvernement continuera de travailler avec le gouvernement fédéral et des partenaires locaux pour soutenir les populations vulnérables de l'ensemble de la province afin de protéger la santé publique et pour veiller à ce que l'économie soit ouverte et sécuritaire.

Imaginer le Nouveau-Brunswick autrement

La réponse initiale et continue à la pandémie de COVID-19 amène les gens du Nouveau-Brunswick à voir notre province avec une énergie renouvelée et un sentiment de fierté que la province n'avait pas vu depuis des décennies. Ils sont fiers de constater que, ensemble, ils sont dotés d'une agilité d'esprit et d'une capacité à s'adapter rapidement à des circonstances très défavorables. Ce que les gens de la province réussissent à faire à force d'efforts et de détermination est très impressionnant.

Les gens du Nouveau-Brunswick ne sont pas les seuls à avoir redécouvert notre province en raison de sa réponse à la pandémie de COVID-19. En effet, des gens d'un peu partout au pays et dans le monde entier ont réagi avec intérêt et admiration. Un véritable élan a été donné, et votre gouvernement veut soutenir cet élan en mettant en pratique les leçons apprises dans le contexte de la pandémie sur la manière d'accroître la collaboration, l'efficacité et la compétitivité.

Votre gouvernement invite toute la population du Nouveau-Brunswick à se mobiliser et à se demander régulièrement : *Quels nouveaux sommets pouvons-nous atteindre?* Collectivement, nous devons nous mettre au défi de penser autrement quant aux façons de travailler, comme l'ont fait les gens en réponse à la pandémie de COVID-19. Par exemple, étant donné que le Nouveau-Brunswick suscite tant l'intérêt à l'extérieur de notre province et que nous avons travaillé avec dynamisme en vue d'attirer de nouveaux arrivants pour répondre aux besoins du marché du travail, votre gouvernement doit s'interroger sérieusement à propos de nos aéroports. Notre infrastructure actuelle répond-elle aux besoins des voyageurs dont le lieu de départ ou d'arrivée est le Nouveau-Brunswick, et répond-elle aux besoins du milieu des affaires et des étudiants universitaires qui veulent s'établir au Nouveau-Brunswick? Pourquoi le Nouveau-Brunswick a-t-il, par rapport à la Nouvelle-Écosse, un volume si différent de passagers aériens? Bien que la population de la Nouvelle-Écosse soit supérieure d'environ 25 % à celle du Nouveau-Brunswick, le volume de passagers desservi par l'aéroport de Halifax est trois fois supérieur à celui qui est desservi par les trois aéroports les plus achalandés du Nouveau-Brunswick. Quels sont les obstacles à cela? Quelles qualités notre province doit-elle réunir pour stimuler la croissance? Quelles sont les barrières à briser? Voilà le genre de questions cruciales que votre gouvernement compte se poser pour que toute décision à long terme qui influe sur la valorisation du potentiel de notre province soit fondée sur des données probantes.

Il est clair que le Nouveau-Brunswick peut se démarquer. Depuis le début de la pandémie, le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont de Moncton joue un rôle exemplaire en ce qui a trait au dépistage de la COVID-19. Quelles sont les leçons qui ont été tirées de la collaboration au sein de notre système de santé?

Qu'arriverait-il si le Nouveau-Brunswick pouvait accroître la production alimentaire et assurer une plus grande présence sur les marchés mondiaux? La province est déjà un chef de file mondial en ce qui a trait aux poissons et fruits de mer, aux bleuets, aux pommes de terre, aux produits surgelés, et j'en passe.

Au chapitre de l'énergie, le Nouveau-Brunswick est véritablement en position de devenir un chef de file mondial dans la recherche, le développement et la fabrication entourant les petits réacteurs modulaires, ce qui pourrait changer le parcours de l'innovation énergétique à l'échelle mondiale.

C'est le moment de maintenir le cap. C'est le moment de poursuivre sur notre lancée pour rétablir la situation financière de notre province. C'est le moment de tirer parti de l'innovation dans la prestation des services au chapitre de la santé et de l'éducation. C'est le moment d'agir pour développer une économie prospère qu'une étroitesse d'esprit ne peut freiner. C'est le moment de bâtir une société qui ne laisse personne pour compte au Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick doivent être aussi déterminés à faire prospérer l'économie et croître la population active qu'à lutter ensemble, comme ils l'ont fait, contre la COVID-19. Votre gouvernement et la population de la province ne doivent se contenter de rien de moins que l'excellence afin que nos enfants reçoivent la meilleure éducation possible et que les gens aient accès à des soins de santé de qualité. C'est le moment d'imaginer le Nouveau-Brunswick autrement, et votre gouvernement croit plus que jamais que cela est réalisable.

Priorités du gouvernement

Afin que nous puissions poursuivre sur notre lancée, votre gouvernement s'est doté d'un plan visant à continuer de faire fond sur les progrès qui ont été réalisés.

Le gouvernement met l'accent sur six priorités :

- un secteur privé dynamisé ;
- des communautés dynamiques et viables ;
- des soins de santé publics fiables ;
- une éducation de première classe ;
- un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant ;
- l'environnement.

Au cours de la session qui s'amorce à l'Assemblée législative, des progrès seront réalisés dans chacun des secteurs prioritaires. Chacune des priorités est assortie d'objectifs mesurables, et les résultats seront rendus publics dans un souci de transparence et de reddition de comptes.

Secteur privé dynamisé

En janvier 2020, votre gouvernement a dévoilé sa nouvelle vision pour une stratégie économique renouvelée qui s'intitule *Comblent l'écart en une génération* et qui vise, sur une période de 10 à 20 ans, à combler l'écart de prospérité entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. La stratégie a été élaborée à l'issue d'une série de consultations menées auprès du secteur privé pour déterminer comment combler le fossé économique qui s'est creusé entre le Nouveau-Brunswick et le reste du pays. Des experts de la province, du pays et du monde entier ont participé au processus pour déterminer comment notre province pourrait être plus concurrentielle. Des conseillers du monde universitaire, du milieu des affaires et du secteur de la technologie ont été consultés, de même que des économistes, des dirigeants municipaux, des groupes de divers secteurs et des dirigeants d'entreprise.

Les consultations ont permis de cerner des défis précis qui se posent à l'économie du Nouveau-Brunswick, dont les suivants : le manque d'envergure et d'intégration économique nécessaires pour faire concurrence dans un contexte économique en évolution ; la façon de penser qui distingue à la fois le Nord du Sud et les régions rurales des centres urbains et qui nuit au potentiel de croissance ; l'adoption au ralenti de la technologie et la lenteur dans les investissements des entreprises ; l'évolution des conditions du marché mondial et les préoccupations environnementales dont nos industries traditionnelles fondées sur les ressources doivent tenir compte.

La pandémie de COVID-19 a provoqué beaucoup de changements, mais notre vision pour un meilleur avenir économique, elle, ne devrait pas changer. Pour relever les défis qui se posent, cinq objectifs stratégiques ont été définis.

D'abord, le Nouveau-Brunswick doit accroître les investissements du secteur privé. Au cours de la dernière décennie, le Nouveau-Brunswick s'est appuyé en grande partie sur le secteur public pour favoriser la croissance économique. La croissance de l'emploi, l'investissement et la croissance du PIB réel ont tous été largement soutenus par le secteur public. Une telle approche n'est ni viable ni porteuse de bons résultats économiques. Après une longue période de ralentissement, les investissements du secteur privé ont augmenté au cours des dernières années et, en 2018, ils ont atteint leur plus haut niveau en 10 ans. Parallèlement, nous avons rétabli les investissements du secteur public à un niveau soutenable. Les réalités de la COVID-19 ont eu une incidence sur les niveaux d'investissement et continueront de compromettre nos résultats à court terme, mais le gouvernement maintient son engagement à l'égard de ce premier objectif stratégique à long terme.

Le Nouveau-Brunswick doit aussi accroître sa productivité. Comblent l'écart entre le Nouveau-Brunswick et le reste de la région de l'Atlantique voudrait dire injecter près de 3 milliards de dollars dans l'économie provinciale. Les fonds générés par une productivité accrue se traduiraient au Nouveau-Brunswick par une hausse de l'activité économique se chiffrant à 636 millions de dollars, sans qu'aucun emploi ne soit créé.

Le Nouveau-Brunswick doit en outre augmenter et diversifier ses exportations. À l'échelle nationale, 5 % des compagnies font de l'exportation alors que, au Nouveau-Brunswick, ce taux est de 3 %. À l'heure actuelle, les exportations de notre province

consistent principalement en produits de base, ce qui nous rend vulnérables aux changements économiques.

Votre gouvernement augmentera aussi les taux d'immigration et de rapatriement afin d'élargir le bassin de population. Quelque 120 000 emplois seront à pourvoir au cours de la prochaine décennie. Il sera essentiel de ramener des personnes du Nouveau-Brunswick ici dans la province et d'y attirer de nouveaux arrivants pour combler l'écart.

Conjugués à un investissement accru de la part du secteur privé, l'accroissement de la productivité, la hausse et la diversification des exportations et l'accroissement des taux d'immigration et de rapatriement permettront au Nouveau-Brunswick d'établir les bases de la reprise et de la croissance économiques, lesquelles aboutiront à une augmentation du PIB.

La stratégie prend racine. En exécution de son nouveau mandat, Opportunités Nouveau-Brunswick donne un appui aux entreprises de la province afin qu'elles adoptent de nouvelles technologies visant à accroître la productivité et qu'elles tirent profit des connexions numériques pour intégrer les marchés internationaux.

Les fabricants se font novateurs dans leur adoption de la technologie. Waska, le fabricant de bardeaux de cèdre situé à Clair, a investi dans la construction de la toute première usine de fabrication de bardeaux de cèdre au monde à être entièrement automatisée. La nouvelle usine a permis de réduire les coûts de production et la consommation d'énergie, d'améliorer l'efficacité et, plus important encore, d'améliorer considérablement la sécurité du personnel. L'automatisation, l'intelligence artificielle et la robotique constituent des voies fondamentales à suivre pour relever les défis qui se profilent à l'horizon en matière de démographie et de main-d'oeuvre.

Industries Baie de Bouctouche est un bel exemple de réussite en temps de pandémie de COVID-19. Cette compagnie du secteur aquacole a travaillé de concert avec la Dalhousie University pour passer à la production d'écrans faciaux conformes aux normes établies par Santé Canada pour les équipements de protection individuelle de classe I. En se basant sur un modèle conçu par cette université, la compagnie a pu se rééquiper rapidement et commencer la production grâce à l'établissement d'un partenariat avec le fabricant de Sure Grip Hand Controls, situé à Upper Kingsclear.

Afin de stimuler les investissements du secteur privé, d'attirer de nouveaux talents et de diversifier le commerce et les exportations, Opportunités Nouveau-Brunswick a conclu un partenariat avec la chambre de commerce indo-canadienne. Celle-ci travaille en vue de favoriser et de renforcer l'activité commerciale et d'élargir les perspectives économiques entre l'Inde et le Canada. S'appuyant sur son bilan, la province continue d'attirer des compagnies de l'Inde au Nouveau-Brunswick. Technologies HCL Inc., Tech Mahindra, le groupe Aditya Birla et Sedin Technologies sont des exemples de compagnies de classe mondiale qui exercent maintenant des activités dans la province. Un grand nombre de ces compagnies ont aussi fait venir des travailleurs qualifiés, appuyant ainsi les initiatives liées à la croissance démographique globale.

Le *Plan d'action sur la relance et la croissance économiques* de votre gouvernement prévoit notamment le déploiement, à l'échelle provinciale, d'une nouvelle initiative sur la connectivité à large bande pour accélérer l'accès universel et augmenter les vitesses de transmission. Voilà qui est devenu d'autant plus essentiel pour offrir des programmes d'éducation en ligne, assurer la prestation virtuelle des services de santé et attirer des télétravailleurs.

Les investissements réalisés au chapitre de la connectivité à large bande contribueront au travail qu'accomplit votre gouvernement pour développer des secteurs émergents porteurs de prospérité à long terme dans les domaines de la cybersécurité, de l'innovation énergétique et des services de santé numériques. En concentrant ses efforts sur des secteurs émergents, la province attirera de nouveaux investissements étrangers, mettra à profit l'expertise locale et fera croître les possibilités d'emploi.

L'innovation énergétique est l'un de ces secteurs. La production d'énergie, telle que nous la connaissons, évolue vers des sources renouvelables ou des technologies non polluantes. Votre gouvernement nourrit une vision selon laquelle le Nouveau-Brunswick peut développer des technologies qui feront de nouveau de notre province, et de tout notre pays, un chef de file mondial en matière de réduction des émissions.

Les petits réacteurs modulaires, ou PRM, présentent un énorme potentiel de production d'énergie sécuritaire, propre et à faible coût tant pour les collectivités reliées à un réseau que pour celles qui ne le sont pas. Si le Nouveau-Brunswick pouvait contribuer ici, dans la province, au développement de PRM avancés et arrivait à ne pénétrer que 1 % du marché canadien, cela produirait pour la province, selon les estimations, des retombées directes et indirectes d'une valeur de 190 millions de dollars par année. La province dispose d'une chaîne d'approvisionnement sous-utilisée qui pourrait, si elle était mise à contribution dans le cadre de la stratégie en question, jouer un rôle sur le marché mondial des PRM et en faire profiter financièrement le Nouveau-Brunswick.

Pour dynamiser le secteur privé, il faudra aussi accroître la participation des Autochtones à l'économie et au marché du travail en soutenant les entrepreneurs et entreprises autochtones, en encourageant la création de partenariats et en comprenant et en relevant les défis qui se posent au chapitre de l'emploi.

Votre gouvernement, tout en planifiant pour le long terme, doit aussi protéger et appuyer les piliers qui soutiennent déjà notre économie. L'industrie du tourisme emploie généralement entre 30 000 et 40 000 personnes du Nouveau-Brunswick et contribue chaque année pour plus de 520 millions de dollars au PIB de la province. L'industrie s'est montrée à la hauteur de la situation et a fait preuve de la grâce et de la résilience habituelles qui font la renommée des gens du Nouveau-Brunswick. Aux quatre coins de la province, des idées entrepreneuriales ont vu le jour. Votre gouvernement félicite et remercie les visionnaires et les propriétaires de petites entreprises qui ont démontré leur détermination et leur persévérance.

Le programme d'incitation au voyage Explore NB que le gouvernement a lancé cet été avec l'appui de conseillers de l'industrie a été applaudi par des associations touristiques à l'échelle du pays et a donné des résultats concrets ; en seulement deux mois et demi, le secteur touristique a enregistré des dépenses s'élevant à plus de 17 millions de dollars.

Voilà pourquoi votre gouvernement s'engage à le reconduire au cours des prochaines semaines. Votre gouvernement continuera de favoriser l'esprit d'entreprise et les idées novatrices pour renforcer notre secteur touristique, en dépit de la pandémie mondiale et de la réduction des déplacements, afin que, lorsque la vie aura repris son cours et que les gens se remettront à explorer, le Nouveau-Brunswick soit prêt à offrir des expériences de tout premier ordre, à accueillir les gens avec fierté et à revendiquer le titre de destination la plus prisée du Canada.

Communautés dynamiques et viables

Il faudra, pour créer des communautés dynamiques et viables, de la collaboration et des idées novatrices.

Le système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick est fragmenté et compte 104 gouvernements locaux, 236 districts de services locaux et 12 commissions de services régionaux.

Les responsables des gouvernements locaux ont cerné de nombreux défis, y compris ceux que posent le déséquilibre relatif à l'impôt foncier, la situation insoutenable que crée la hausse du coût des services, le manque d'approches régionales à de nombreux endroits dans la province et le manque de personnes élues pour représenter les gens vivant dans des districts de services locaux. Les gouvernements locaux comprennent à fond les problèmes qu'ils doivent surmonter au quotidien afin d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick les services qu'ils veulent recevoir et dont ils ont besoin pour maintenir leur qualité de vie.

Votre gouvernement veut entamer un nouveau dialogue avec les gens de la province sur les façons d'améliorer le système, lequel remonte aux années 60. Des dizaines d'études ont souligné la nécessité d'instaurer des réformes, et il est temps de les mettre en chantier et en oeuvre.

Votre gouvernement fera preuve de transparence dans ses conversations avec les parties prenantes et cherchera ultimement à renforcer le champ d'action des régions et des collectivités du Nouveau-Brunswick. Les gens seront d'abord et avant tout au coeur des priorités.

Votre gouvernement a travaillé de concert avec la ville de Saint John pour mettre en place un plan d'action très ambitieux, et des progrès importants ont été réalisés à bien des égards. Il convient tout particulièrement de souligner le travail accompli par un groupe communautaire dirigé par Paulette Hicks, Cathy Simpson et David Campbell, qui ont uni leurs efforts il y a un an pour trouver de nouvelles façons de stimuler la croissance et dégager des idées de croissance qui sont novatrices. Ces membres mobilisés de leur collectivité ont convenu que le moment était venu d'adopter une solution régionale relative au développement économique et à la surveillance. Leur travail a mené au plein consentement des municipalités locales et de la ville de Saint John pour la création d'un nouvel organisme régional qui jouera un rôle de premier plan en ce qui a trait aux investissements stratégiques visant le développement économique, la croissance démographique, la création d'infrastructures ainsi que la promotion et au développement du tourisme.

Voilà le genre de leadership et de coopération régionale que votre gouvernement favorisera à l'échelle de la province pour mettre à profit les leçons apprises dans la grande région de Saint John.

Votre gouvernement proposera aussi des modifications visant l'ajout d'une liste de critères dont les arbitres devront tenir compte durant l'arbitrage concernant les agents de police et les pompiers et il apportera des modifications à l'égard du processus. Les municipalités du Nouveau-Brunswick demandent de telles modifications afin que l'arbitrage soit équitable et qu'il tienne compte des contraintes financières avec lesquelles les gouvernements locaux doivent composer.

Votre gouvernement présentera en outre une mesure législative afin d'éliminer l'exonération relative à l'écart d'évaluation pour que l'évaluation des biens visés reflète de nouveau leur valeur marchande réelle. Services Nouveau-Brunswick appliquera, aux biens visés par l'écart d'évaluation, l'actuel mécanisme de protection contre les hausses marquées d'évaluation, qui limite toute hausse à 10 %, et ce, jusqu'à ce que cet écart soit résorbé. Les gouvernements locaux et les districts de services locaux bénéficieront de près de 90 % des recettes additionnelles qui seront ainsi générées.

La création de collectivités dynamiques et viables requiert une impulsion locale en ce qui a trait aux initiatives de croissance communautaire. Votre gouvernement s'efforce surtout de favoriser la croissance démographique de notre province. L'année dernière, les taux de croissance relatifs à la population active et à l'emploi ont atteint un sommet inégalé depuis une décennie. La population de la province a augmenté de plus de 4 000 personnes, qui sont, pour la plupart, néo-canadiennes.

Dans le discours sur l'état de la province prononcé en janvier dernier, votre gouvernement a annoncé qu'il avait comme objectif d'attirer dans la province 10 000 personnes par année d'ici à 2027. Pour atteindre cet objectif ambitieux, les collectivités devront multiplier les efforts pour améliorer la rétention, cultiver leur créativité relativement au recrutement de travailleurs et créer les conditions propices à la croissance dans notre province.

Un tel dialogue est entamé dans nos collectivités, sous l'impulsion des dirigeants communautaires et des employeurs. Il en est ainsi dans les collectivités de Saint-Quentin, de Chipman et de St. George. Il s'agit là de merveilleux exemples de collectivités qui prennent en main leur destinée au moyen de plans de croissance adaptés à leurs besoins. Ils attirent des gens et les incitent à rester.

Le gouvernement poursuivra aussi les efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action de 2014-2017 pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick en visant à accroître annuellement de 2 % le nombre de nouveaux arrivants francophones. L'objectif consiste à atteindre un taux de 33 % d'ici à 2024.

Il y aura révision l'an prochain de la *Loi sur les langues officielles*. Votre gouvernement entreprendra un examen exhaustif de la loi pour qu'elle assure l'égalité de nos communautés linguistiques.

Votre gouvernement comprend que le Nouveau-Brunswick a d'importants défis à relever en matière de croissance démographique et qu'il ne peut répondre à la demande actuelle, surtout dans des domaines comme la santé. Aussi les collectivités à l'échelle provinciale ne peuvent-elles pas se permettre de perdre des personnes talentueuses qui sont, dans bien des cas, hautement spécialisées.

Le gouvernement entretiendra un dialogue constructif et ouvert pour que les obstacles existants et les solutions envisageables à l'égard des compétences linguistiques et des attestations d'équivalence sur le plan professionnel soient bien compris. Le gouvernement veut que tous les enfants aient plus d'occasions d'apprendre les deux langues, tout comme il veut trouver des façons d'accueillir de nouveaux arrivants hautement qualifiés et des gens du Nouveau-Brunswick qui veulent y revenir pour contribuer à notre réussite collective.

Les collectivités ne peuvent prospérer que si elles sont totalement inclusives. Par le canal de la Stratégie nationale sur le logement, votre gouvernement s'emploie à trouver des moyens de réparer le parc immobilier actuel, de construire de nouveaux logements abordables et de favoriser l'inclusion sociale par la création de communautés à revenu mixte.

Au cours de la session qui s'amorce, votre gouvernement modifiera la *Loi sur le droit de la famille* pour moderniser les services portant sur le recalcul du soutien alimentaire pour enfant. Votre gouvernement tiendra aussi des audiences parlementaires sur l'accessibilité au Nouveau-Brunswick pour les personnes handicapées.

Pour donner suite aux appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation, votre gouvernement a annoncé l'année dernière la création d'un groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, groupe multipartite réunissant des membres des Premières Nations et des parties prenantes. Le gouvernement poursuivra ce travail important.

Le gouvernement réagira aussi au travail réalisé par la commission chargée de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Soins de santé publics fiables

Il faut que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à des soins de santé publics fiables. À l'heure actuelle, notre province est aux prises avec un certain nombre de défis liés aux soins de santé, notamment ceux que posent la pénurie de personnel et la sous-utilisation des ressources.

Votre gouvernement a un plan et prend des mesures pour s'attaquer à ces défis et à d'autres qui se posent dans le système de santé.

L'amélioration de l'accès aux soins primaires demeure une priorité. L'atteinte de cet objectif ne sera possible que si les gens envisagent autrement la prestation des services et si chacun s'engage à faire davantage preuve de collaboration et d'innovation. Votre gouvernement trouvera de nouvelles façons de mobiliser toutes les ressources du système de santé provincial, des médecins aux pharmaciens, en passant par les professionnels en soins infirmiers. Au cours de l'année qui vient, 16 000 personnes

additionnelles bénéficieront d'un accès à des soins primaires grâce à l'ouverture de cliniques dotées d'un personnel infirmier praticien à Moncton, à Saint John et à Fredericton, et c'est là un bon exemple de la façon dont la province peut devenir plus efficace.

Depuis le début de la pandémie, la technologie est mise à contribution pour les rendez-vous virtuels, et, au plus fort de la crise, plus de 85 % des consultations médicales ont été effectuées par téléphone ou vidéo, ce qui prouve que nous pouvons mener nos activités différemment et avec une efficacité accrue.

Nous avons toujours comme engagement de favoriser l'accès à des renseignements médicaux. Plus tôt ce mois-ci, votre gouvernement a annoncé une nouvelle initiative qui vise à fournir les résultats de densité mammaire dans les rapports de mammographie et les lettres envoyées aux femmes de la province après un dépistage systématique.

Le gouvernement continuera d'optimiser l'utilisation des ressources dans l'ensemble du système de santé. Un plan d'action provincial permettra de démontrer l'efficacité des nouvelles améliorations de processus entourant l'accès aux chirurgiens spécialisés, la capacité opératoire, la planification ainsi que le recours à la technologie pour les soins préopératoires et postopératoires. Le travail accompli respecte l'objectif de réduire de 50 % les temps d'attente excessifs de plus d'une année liés aux arthroplasties de la hanche et du genou, et ce, d'ici à mai 2021. Les temps d'attente liés à ces interventions sont encore trop longs au Nouveau-Brunswick. Même si la pandémie de COVID-19 a entraîné une régression des temps d'attente pour les arthroplasties de la hanche et du genou, des mesures sont prises pour les réduire, avec l'objectif ultime d'augmenter le nombre d'interventions pratiquées conformément aux points de référence nationaux fixés pour les temps d'attente, qui sont de six mois ou moins.

Votre gouvernement élabore un plan d'action global de cinq ans sur la santé mentale et les dépendances pour augmenter les services sans rendez-vous dans les établissements existants, améliorer le réseau provincial de spécialistes en santé mentale et en dépendances tout en faisant usage de la technologie et porter une attention particulière à la prévention de la toxicomanie et à la lutte antidrogue.

Les risques que présente le vapotage pour la santé, surtout chez les jeunes, soulèvent de plus en plus de préoccupations. Le gouvernement travaillera avec des spécialistes et des défenseurs de la santé pour élaborer une stratégie de lutte contre le vapotage chez les jeunes au Nouveau-Brunswick.

Fait important, votre gouvernement veut que les personnes âgées puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible, et, à cette fin, il travaille avec le personnel infirmier de l'extra-mural et des groupes locaux afin d'optimiser la prestation des soins de santé et les mesures de soutien destinées aux personnes âgées, surtout dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick où l'accès aux services peut être difficile.

Une éducation de première classe

Les travaux entrepris pour repenser le système scolaire du Nouveau-Brunswick vont bon train. Au cours de la dernière année, votre gouvernement a mené de vastes consultations auprès du personnel enseignant, des parents et des élèves pour cerner des possibilités d'amélioration. Le gouvernement s'applique à créer un système qui favorisera l'autonomie du personnel enseignant et la résilience des élèves et qui assurera à tous les jeunes du Nouveau-Brunswick une éducation de haute qualité.

Votre gouvernement continuera d'aller de l'avant en ce qui concerne les possibilités définies dans le document *Succès chez nous : Un livre vert sur l'éducation au Nouveau-Brunswick*. L'éducation des enfants et des jeunes est le plus grand défi que doit relever une société.

Votre gouvernement est résolu à s'assurer que les ressources et les programmes sont en place pour que les enfants puissent réaliser leur plein potentiel. Cela comprend l'acquisition de compétences linguistiques. Afin de favoriser la réussite de tous les enfants et de leur offrir des perspectives égales, le système d'éducation de notre province bilingue doit faire mieux pour qu'ils aient la possibilité d'apprendre les deux langues officielles. Votre gouvernement veut que chaque enfant s'épanouisse pour qu'il puisse un jour travailler et participer pleinement à la vie dans un Nouveau-Brunswick bilingue. Votre gouvernement est déterminé à mieux comprendre les obstacles rencontrés au sein de notre système et à travailler avec tous les gens du Nouveau-Brunswick pour tracer la voie vers un avenir fructueux.

La modernisation du système scolaire demeurera un élément central et touchera tant les programmes que leur prestation. Depuis le début de la pandémie, le système d'éducation a été mis à rude épreuve. Parmi les leçons les plus évidentes tirées de la pandémie de COVID-19, mentionnons la nécessité pour les écoles d'être mieux préparées à adopter un mode d'apprentissage mixte. Pour y arriver, il faut absolument qu'elles disposent des ressources et des outils appropriés. Votre gouvernement travaillera sans relâche afin que les écoles obtiennent le soutien dont elles ont besoin pour assurer un enseignement de qualité supérieure.

Le gouvernement a investi pendant la pandémie plus de 800 000 \$ pour fournir aux élèves des ordinateurs portables et un accès à Internet. Le gouvernement a aussi accordé à des familles une subvention pour les aider à acheter du matériel informatique. De nos jours, l'apprentissage nécessite plus que l'accès à un ordinateur. C'est pourquoi il faut créer un système d'éducation qui donne aux élèves l'accès à divers outils en ligne pour mieux adapter l'enseignement à leurs intérêts particuliers.

Le défi consiste en outre à créer un système d'éducation où les élèves peuvent développer leur esprit critique en participant à des occasions d'apprentissage par l'expérience. À cette fin, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a récemment conclu avec la Atlantic Canada Aerospace & Defence Association une entente de collaboration pour l'année scolaire 2020-2021. Le partenariat permettra aux élèves de découvrir des carrières auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé, tout en les incitant à participer davantage aux activités de leur collectivité et en renforçant leur sentiment d'appartenance à celle-ci.

Si des bases solides ne sont pas établies au chapitre de la littératie, tous les autres efforts déployés pourraient s'avérer inefficaces. L'amélioration des taux de littératie dans la province demeurera une priorité.

La pandémie a mis en lumière l'importance vitale du secteur de la petite enfance. Votre gouvernement remercie de leur immense soutien les professionnels qui oeuvrent au sein de ce secteur. Le Nouveau-Brunswick a été l'un des premiers endroits aux pays où les garderies ont rouvert, et cette réouverture a été essentielle à la relance économique, puisque les parents ont pu retourner au travail. Elle était par ailleurs cruciale pour le développement socioaffectif de nos enfants.

Le personnel éducateur de la petite enfance joue un rôle déterminant, et votre gouvernement continuera de trouver de nouvelles façons de l'appuyer et de renforcer ce secteur de notre système d'éducation et de notre économie. À cette fin, plus tôt ce mois-ci, les gouvernements fédéral et provincial ont conclu un accord d'un an concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour établir des services de garderie abordables et de grande qualité et les soutenir. L'accord prévoit pour 2020-2021 des investissements de près de 10 millions de dollars dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nouveau-Brunswick.

Plus précisément, le gouvernement provincial continuera de collaborer avec le secteur des garderies et maintiendra la désignation de Centre de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. Ainsi, il se rapprochera de l'objectif qui consiste à fournir à toutes les familles un accès à des services de garderie abordables, de grande qualité et dans les deux langues officielles d'ici à 2030.

Votre gouvernement travaillera en outre à l'amélioration des dispositions de la *Loi sur les services à la petite enfance* liées à la délivrance et à la révocation de permis pour l'exploitation d'une garderie. Les pratiques exemplaires et l'expérience en matière de fonctionnement acquise depuis la proclamation de la loi en 2018 orienteront les travaux.

Votre gouvernement reconnaît l'importance d'apprendre à la prochaine génération à célébrer la diversité et l'inclusion. Pour souligner la dimension historique et l'importance actuelle des langues mi'kmaq, peskotomuhkati et wolastoq au Nouveau-Brunswick, le gouvernement est résolu à favoriser la création de partenariats fructueux avec les Premières Nations pour que l'enseignement de ces langues soit plus accessible et de meilleure qualité dans les écoles de la province.

Gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant

L'objectif de votre gouvernement est d'assurer une gestion efficace et responsable en s'attaquant de front aux difficultés financières et en améliorant sans cesse la prestation des services. Même si les réalités de la pandémie ont considérablement redéfini la situation financière de la province, le gouvernement continuera d'apporter des améliorations afin de réaliser des gains d'efficacité et d'optimiser les ressources.

Les employés des services publics se sont montrés adroits et conciliants en s'adaptant, au besoin, à divers rôles pour assurer la sécurité dans notre province. Ils ont aussi modifié la prestation des services afin de tirer parti de la technologie.

Un certain nombre de services sont maintenant accessibles en ligne, ce qui réduit les coûts tout en offrant une plus grande marge de manoeuvre. Il en sera de même pour le service des examens de conduite en ligne, qui sera bientôt lancé par Services Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement se montre aussi très attentif aux besoins des gens et des entreprises. Il y a eu lancement officiel, au début du mois, de la Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord et du plan d'action connexe. La stratégie tient compte du fait que les marchés publics peuvent jouer un rôle important dans le développement économique en créant davantage de possibilités de croissance et en augmentant le pourcentage des bons de commande attribués aux fournisseurs du Nouveau-Brunswick.

La stratégie vise à aider les entreprises du Nouveau-Brunswick à faire davantage affaire avec le gouvernement provincial. Voici les quatre principaux objectifs énoncés dans la stratégie : maximiser l'attribution de contrats publics aux entreprises du Nouveau-Brunswick ; instaurer des pratiques d'approvisionnement préconisant l'offre la plus avantageuse et l'innovation ; soutenir le développement stratégique des fournisseurs ; rationaliser les politiques et la législation en matière d'approvisionnement.

Les services publics du Nouveau-Brunswick ont un rôle important à jouer dans l'élaboration et la réalisation de la vision du gouvernement pour l'avenir de notre province, tout en continuant de canaliser les efforts sur la capacité financière et la promptitude à agir. Par leur réponse à la pandémie, les services publics ont montré qu'ils sont à la hauteur.

De plus en plus, le gouvernement mène ses activités de façon interfonctionnelle avec des équipes multidisciplinaires pour trouver des solutions polyvalentes et en accélérer la mise en oeuvre. Le recours à la technologie est à la hausse puisque les équipes cherchent à s'imposer comme des chefs de file du milieu de travail numérique. Le rendement fait l'objet d'un suivi, et il en est fait rapport de façon transparente en fonction de paramètres de reddition de comptes et de concertation continue. Un changement de culture s'opère, lequel s'est accéléré en raison de la pandémie et se poursuivra à mesure que les services publics déploieront des efforts pour réaliser l'énorme potentiel qui est le nôtre au Nouveau-Brunswick.

Environnement

Votre gouvernement a fait de l'environnement une priorité par l'adoption de mesures concrètes et a accompli de réels progrès. Au titre du budget présenté au printemps, votre gouvernement a consacré 36 millions de dollars à des initiatives de lutte contre les changements climatiques. Ces fonds sont investis dans des programmes d'efficacité énergétique qui touchent notamment la modernisation de bâtiments et d'infrastructures au moyen de technologies propres ainsi que des initiatives visant à ce que les collectivités disposent des outils nécessaires pour se préparer aux inondations et s'y adapter.

Votre gouvernement a également investi la somme record de 9,1 millions de dollars au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement.

Le gouvernement a créé un comité permanent et multipartite nommé Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement.

En outre, le Nouveau-Brunswick a réussi à réduire ses émissions de dioxyde de carbone de 28 % depuis 2005, et il est en bonne voie d'atteindre sa part de la cible nationale d'une réduction de 30 %, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2005.

Votre gouvernement a publié son plan pour réduire les émissions industrielles de gaz à effet de serre, lequel s'intitule *Tenir les grands émetteurs responsables : Système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick*. Ce système de tarification s'appliquera à environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre dans la province et obligera les grands émetteurs à réduire leur intensité d'émission de 10 % d'ici à 2030.

Au cours de la session, votre gouvernement déposera un projet de loi modifiant la *Loi sur les changements climatiques* afin de réglementer les émissions de gaz à effet de serre que produisent les grands émetteurs du Nouveau-Brunswick.

Votre gouvernement s'efforce également de mettre en valeur les ressources naturelles de façon responsable. Le Nouveau-Brunswick est largement reconnu pour son excellent système de gestion des forêts, le secteur forestier faisant partie intégrante de l'économie de notre province. Les consultations fructueuses menées auprès des Premières Nations et d'autres groupes dans la province permettent de réaliser des progrès au chapitre de la conservation. Les efforts déployés favoriseront l'établissement d'un plan de gestion des forêts pour les terres de la Couronne qui recevra un vaste soutien.

Le gouvernement s'affaire à doubler la superficie des zones qui sont conservées et protégées dans la province pour la faire passer de 4,6 % à 10 %, soit le plus fort gain au chapitre de la conservation de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Les nouvelles zones vouées à la conservation couvrent une superficie égale à 19 fois celle du parc national Fundy. La province peut ainsi maintenir une forêt riche en biodiversité et durable sur le plan écologique et cibler l'amélioration des habitats fauniques, la protection des cours d'eau et l'amélioration du suivi et de la mesure des hausses de populations halieutiques et fauniques.

En juillet de cette année, le Nouveau-Brunswick a remporté un prix de la Fédération canadienne de la faune pour les initiatives que nous avons prises en matière de conservation.

Votre gouvernement continuera d'encourager la prochaine génération d'amateurs de plein air et de gardiens de l'environnement. Il améliorera le programme en ligne de formation et de sécurité à la chasse et continuera d'améliorer l'accès à des renseignements en temps réel sur les terres de la Couronne, la pêche et la chasse pour la prochaine génération mobile et connectée.

Votre gouvernement sait que des mesures doivent être prises pour assainir l'environnement.

Le gouvernement continuera de se soucier du recyclage en augmentant le recyclage du verre afin d'en réduire la quantité dans les déchets acheminés vers les sites d'enfouissement, ce qui permettra au bout du compte d'économiser l'argent des contribuables, en plus de protéger et d'assainir nos milieux naturels.

Notre gouvernement accueille favorablement l'idée d'une interdiction sur les sacs en plastique à usage unique. L'interdiction sera imposée progressivement au cours des prochaines années à mesure que notre économie s'améliorera. Le gouvernement travaillera étroitement avec l'industrie et d'autres parties prenantes afin de déterminer la meilleure façon de procéder.

De plus, le gouvernement est résolu à imposer le recyclage des emballages et des produits de papier aux grands producteurs. La création d'un programme de responsabilité élargie des producteurs a été annoncée en 2019, et un projet de règlement sera présenté très bientôt afin que, à l'issue d'une période de rétroaction sur la réglementation, l'industrie élabore et mette en oeuvre des moyens d'assumer cette responsabilité. Une fois le programme instauré, les gens du Nouveau-Brunswick seront en mesure de faire recycler davantage de produits qu'ils utilisent à la maison, à l'école et dans d'autres bâtiments.

Il importe de protéger l'environnement pour veiller à ce que les générations futures profitent des vastes milieux naturels riches du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Fort de l'essor qui s'accélère dans la province, le Nouveau-Brunswick avance en toute confiance.

Nous avançons avec empressement et rigueur afin de répondre ensemble aux défis qui se posent à nous, car nous savons que nous pouvons faire mieux.

Nous savons que la pandémie prendra fin un jour et nous devons nous préparer pour en sortir forts.

Nous avons redécouvert toutes les possibilités qui s'ouvrent à nous lorsque nous travaillons ensemble et sommes déterminés à réussir.

Nous entrevoyons un avenir où nous tracerons la voie de façon novatrice à l'échelle nationale et où nos initiatives audacieuses attireront l'attention des dirigeants d'un bout à l'autre du pays, tout comme celle des investisseurs du secteur privé et celle des plus grands talents.

Nous imaginons pour les gens de chez nous une province qui nourrit leur dynamisme et leur pensée novatrice et où ils peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nous voyons une province accueillant des nouveaux arrivants attirés par la qualité de vie qu'elle procure et par les possibilités qu'elle leur offre de choisir une carrière, de participer à des recherches de calibre mondial et de prospérer dans notre économie florissante.

Nous envisageons un avenir où les gens qui ont quitté le Nouveau-Brunswick reviendront pour y jeter l'ancre et élever leur famille. Cet avenir se dessine déjà, car les gens savent que la transformation a commencé.

Il est temps de bâtir l'avenir ensemble, ici au Nouveau-Brunswick.

Son honneur se retire de la Chambre.

Le président de l'Assemblée remonte au fauteuil.

Il est ordonné que l'hon. Blaine Higgs, premier ministre, soit autorisé à déposer un projet de loi intitulé *Loi perpétuant un droit traditionnel spécifique*. (Projet de loi 1.)

En conséquence, le premier ministre présente le projet de loi à la Chambre, lequel est reçu et lu une première fois.

Le président, conformément à la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du scrutin des élections générales tenues le 14 septembre 2020 pour les diverses circonscriptions électorales de la province.

Sur la motion du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Savoie, il est résolu que le rapport soit consigné au Journal de la Chambre.

Voici le rapport :

*SOMMAIRE DES RAPPORTS DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DES
DÉPUTÉ(E)S DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2020*

Paragraphe 96(5) de la Loi électorale

RESTIGOUCHE-OUEST # 1

<i>Louis Bérubé</i>	<i>PC</i>	<i>1247</i>
<i>Gilles LePage</i>	<i>L</i>	<i>5022E</i>
<i>Travis Pollock</i>	<i>KISSNBPP</i>	<i>56</i>
<i>Charles Thériault</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1755</i>
	<i>Benoît Cyr</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

CAMPBELLTON-DALHOUSIE # 2

<i>Charles D. Stewart</i>	<i>PC</i>	<i>1369</i>
<i>Guy H. Arseneault</i>	<i>L</i>	<i>4540E</i>
<i>Marie-Christine Allard</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1054</i>
	<i>Mel Parker</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

<i>RESTIGOUCHE-CHALEUR # 3</i>		
<i>Louis Robichaud</i>	<i>PC</i>	<i>1149</i>
<i>Daniel Guitard</i>	<i>L</i>	<i>3823E</i>
<i>Marie Larivière</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1896</i>
<i>Gérald Mallais</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
<i>BATHURST-OUEST-BERESFORD # 4</i>		
<i>Anne Bard-Lavigne</i>	<i>PC</i>	<i>1985</i>
<i>René Legacy</i>	<i>L</i>	<i>3730E</i>
<i>Pierre Duguay-Boudreau</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>965</i>
<i>Mark Guindon</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
<i>BATHURST-EST-NEPISIGUIT-SAINT-ISIDORE # 5</i>		
<i>Amanda Keast</i>	<i>PC</i>	<i>1568</i>
<i>Denis Landry</i>	<i>L</i>	<i>4163E</i>
<i>Robert Kryszko</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>798</i>
<i>Micheline Hachey</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>CARAQUET # 6</i>		
<i>Kevin J. Haché</i>	<i>PC</i>	<i>985</i>
<i>Isabelle Thériault</i>	<i>L</i>	<i>5928E</i>
<i>Marie-Christine Haché</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1290</i>
<i>Augustina Lanteigne</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>SHIPPAGAN-LAMÈQUE-MISCOU # 7</i>		
<i>Jean-Gérard Chiasson</i>	<i>PC</i>	<i>714</i>
<i>Éric Mallet</i>	<i>L</i>	<i>6834E</i>
<i>Marie Leclerc</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>609</i>
<i>Delcia Cool</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>TRACADIE-SHEILA # 8</i>		
<i>Diane Carey</i>	<i>PC</i>	<i>2059</i>
<i>Keith Chiasson</i>	<i>L</i>	<i>6175E</i>
<i>Chris LeBlanc</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>645</i>
<i>Donald Wade</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		

BAIE-DE-MIRAMICHI-NEGUAC # 9

<i>Robert Trevors</i>	<i>PC</i>	<i>2751</i>
<i>Lisa Harris</i>	<i>L</i>	<i>3561E</i>
<i>Douglas Mullin</i>	<i>NPDNB</i>	<i>139</i>
<i>Curtis Bartibogue</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>825</i>
<i>Thomas L'Huillier</i>	<i>AGNB</i>	<i>898</i>
	<i>Cyril Donahue</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

MIRAMICHI # 10

<i>Charles Barry</i>	<i>PC</i>	<i>1508</i>
<i>Kevin Vickers</i>	<i>L</i>	<i>2239</i>
<i>Eileen Clancy Teslenko</i>	<i>NPDNB</i>	<i>92</i>
<i>Joshua Shaddick</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>398</i>
<i>Michelle Conroy</i>	<i>AGNB</i>	<i>3527E</i>
<i>Tristan Sutherland</i>	<i>IND</i>	<i>54</i>
	<i>William Treadwell</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

MIRAMICHI-SUD-OUEST-BAIE-DU-VIN # 11

<i>Jake Stewart</i>	<i>PC</i>	<i>3887E</i>
<i>Josh McCormack</i>	<i>L</i>	<i>1760</i>
<i>Glenna Hanley</i>	<i>NPDNB</i>	<i>188</i>
<i>Art O'Donnell</i>	<i>AGNB</i>	<i>2268</i>
	<i>Krista Price Lambert</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	

KENT-NORD # 12

<i>Stephen Robertson</i>	<i>PC</i>	<i>1363</i>
<i>Bertrand LeBlanc</i>	<i>L</i>	<i>2933</i>
<i>Kevin Arseneau</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>4021E</i>
<i>Roger Richard</i>	<i>IND</i>	<i>154</i>
	<i>Michel Vautour</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

KENT-SUD # 13

<i>Raymond (Bou) Duplessis</i>	<i>PC</i>	<i>2817</i>
<i>Benoît Bourque</i>	<i>L</i>	<i>5148E</i>
<i>Sue Shedd</i>	<i>NPDNB</i>	<i>118</i>
<i>Eva P. Rehak</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>996</i>
<i>Lisa Godin</i>	<i>AGNB</i>	<i>243</i>
	<i>Andrea Leger</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	

<i>BAIE-DE-SHEDIAC-DIEPPE # 14</i>		
<i>Mathieu Gérald Caissie</i>	<i>PC</i>	<i>2971</i>
<i>Robert Gauvin</i>	<i>L</i>	<i>5839E</i>
<i>Delphine Daigle</i>	<i>NPDNB</i>	<i>528</i>
<i>Phillip Coombes</i>	<i>AGNB</i>	<i>371</i>
<i>Bernice Williams</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
 <i>SHEDIAC-BEAUBASSIN-CAP-PELÉ # 15</i>		
<i>Marie-Paule Martin</i>	<i>PC</i>	<i>1820</i>
<i>Jacques LeBlanc</i>	<i>L</i>	<i>4949E</i>
<i>Gilles Cormier</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>2453</i>
<i>Leo Doiron</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
 <i>MEMRAMCOOK-TANTRAMAR # 16</i>		
<i>Carole Duguay</i>	<i>PC</i>	<i>1678</i>
<i>Maxime Bourgeois</i>	<i>L</i>	<i>2902</i>
<i>Megan Mitton</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>3425E</i>
<i>Heather Collins</i>	<i>AGNB</i>	<i>192</i>
<i>Jefferson George Wright</i>	<i>IND</i>	<i>34</i>
<i>William Hicks</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
 <i>DIEPPE # 17</i>		
<i>Patricia Arsenault</i>	<i>PC</i>	<i>1680</i>
<i>Roger Melanson</i>	<i>L</i>	<i>4564E</i>
<i>Pamela Boudreau</i>	<i>NPDNB</i>	<i>200</i>
<i>Mélyssa Boudreau</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1142</i>
<i>O'Neil Arseneau</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
 <i>MONCTON-EST # 18</i>		
<i>Daniel Allain</i>	<i>PC</i>	<i>3525E</i>
<i>Monique LeBlanc</i>	<i>L</i>	<i>2759</i>
<i>Christopher Wanamaker</i>	<i>NPDNB</i>	<i>153</i>
<i>Phylomène Zangio</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>989</i>
<i>Michel Norman Guitare</i>	<i>AGNB</i>	<i>378</i>
<i>George Duff</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		

	<i>MONCTON-CENTRE # 19</i>	
<i>Jean Poirier</i>	<i>PC</i>	<i>1642</i>
<i>Rob McKee</i>	<i>L</i>	<i>2448E</i>
<i>James Caldwell</i>	<i>NPDNB</i>	<i>168</i>
<i>Carole Chan</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1725</i>
<i>Aaron Richter</i>	<i>AGNB</i>	<i>308</i>
	<i>Leo Belliveau</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	
	<i>MONCTON-SUD # 20</i>	
<i>Greg Turner</i>	<i>PC</i>	<i>2734E</i>
<i>Tyson Milner</i>	<i>L</i>	<i>1966</i>
<i>Rebecca Rogers</i>	<i>NPDNB</i>	<i>220</i>
<i>Josephine Watson</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1245</i>
<i>Marilyn Crossman-Riel</i>	<i>AGNB</i>	<i>331</i>
	<i>Jennifer Ayles</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>MONCTON-NORD-OUEST # 21</i>	
<i>Ernie Steeves</i>	<i>PC</i>	<i>4111E</i>
<i>Mark Black</i>	<i>L</i>	<i>2448</i>
<i>Cyprien Okana</i>	<i>NPDNB</i>	<i>229</i>
<i>Laura Sanderson</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>702</i>
<i>Shawn Soucoup</i>	<i>AGNB</i>	<i>493</i>
	<i>Harvey Aucoin</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	
	<i>MONCTON-SUD-OUEST # 22</i>	
<i>Sherry Wilson</i>	<i>PC</i>	<i>3679E</i>
<i>René Ephetion</i>	<i>L</i>	<i>1561</i>
<i>Juliana McIntosh</i>	<i>NPDNB</i>	<i>224</i>
<i>Claire Kelly</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>927</i>
<i>Susan Matthews</i>	<i>AGNB</i>	<i>667</i>
	<i>Rick Nicholson</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	
	<i>RIVERVIEW # 23</i>	
<i>R. Bruce Fitch</i>	<i>PC</i>	<i>4695E</i>
<i>Heath Johnson</i>	<i>L</i>	<i>1281</i>
<i>John Nuttall</i>	<i>NPDNB</i>	<i>261</i>
<i>Rachel Pletz</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>800</i>
<i>Troy Berteit</i>	<i>AGNB</i>	<i>778</i>
	<i>Dean Johnston</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

	<i>ALBERT # 24</i>	
<i>Mike Holland</i>	<i>PC</i>	<i>5040E</i>
<i>Kelley Nagle</i>	<i>L</i>	<i>921</i>
<i>Jenny O'Neill</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1056</i>
<i>Sharon Buchanan</i>	<i>AGNB</i>	<i>977</i>
<i>James Wilson</i>	<i>IND</i>	<i>90</i>
	<i>Cheri Smith</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>GAGETOWN-PETITCODIAC # 25</i>	
<i>Ross Wetmore</i>	<i>PC</i>	<i>4773E</i>
<i>John (Jake) Urquhart</i>	<i>L</i>	<i>867</i>
<i>Ryan Jewkes</i>	<i>NPDNB</i>	<i>131</i>
<i>Marilyn Merritt-Gray</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1003</i>
<i>Craig Dykeman</i>	<i>AGNB</i>	<i>1303</i>
	<i>Gary Barbour</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	
	<i>SUSSEX-FUNDY-ST. MARTINS # 26</i>	
<i>Tammy Scott-Wallace</i>	<i>PC</i>	<i>4366E</i>
<i>Cully Robinson</i>	<i>L</i>	<i>971</i>
<i>Jonas Lanz</i>	<i>NPDNB</i>	<i>129</i>
<i>Tim Thompson</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>969</i>
<i>Jim Bedford</i>	<i>AGNB</i>	<i>1321</i>
	<i>Brenda Graham</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>HAMPTON # 27</i>	
<i>Gary E. Crossman</i>	<i>PC</i>	<i>4351E</i>
<i>Carley Parish</i>	<i>L</i>	<i>1084</i>
<i>Alex White</i>	<i>NPDNB</i>	<i>251</i>
<i>John Carl Sabine</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>816</i>
<i>Sharon Bradley-Munn</i>	<i>AGNB</i>	<i>687</i>
	<i>Sandra Thorne</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>QUISPAMSIS # 28</i>	
<i>Blaine M. Higgs</i>	<i>PC</i>	<i>5697E</i>
<i>Robert Hunt</i>	<i>L</i>	<i>1225</i>
<i>Caitlin Grogan</i>	<i>NPDNB</i>	<i>501</i>
<i>Addison Fach</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>528</i>
<i>Sara Hall</i>	<i>AGNB</i>	<i>414</i>
	<i>Joanne Nice</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	

	<i>ROTHESAY # 29</i>	
<i>Hugh J. (Ted) Flemming</i>	<i>PC</i>	<i>4265E</i>
<i>Jason Hickey</i>	<i>L</i>	<i>1463</i>
<i>Ann McAllister</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>719</i>
<i>Mike Griffin</i>	<i>AGNB</i>	<i>413</i>
<i>Neville (NB) Barnett</i>	<i>IND</i>	<i>44</i>
<i>Liz Kramer</i>	<i>IND</i>	<i>56</i>
	<i>Victorine Robichaud</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>SAINT JOHN-EST # 30</i>	
<i>Glen Savoie</i>	<i>PC</i>	<i>3507E</i>
<i>Phil Comeau</i>	<i>L</i>	<i>1639</i>
<i>Josh Floyd</i>	<i>NPDNB</i>	<i>248</i>
<i>Gerald Irish</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>394</i>
<i>Patrick Kemp</i>	<i>AGNB</i>	<i>434</i>
	<i>Kathryn Dalling</i>	
	<i>Directrice du scrutin</i>	
	<i>PORTLAND-SIMONDS # 31</i>	
<i>Trevor A. Holder</i>	<i>PC</i>	<i>3170E</i>
<i>Tim Jones</i>	<i>L</i>	<i>1654</i>
<i>Erik Heinze-Milne</i>	<i>NPDNB</i>	<i>164</i>
<i>Stefan Warner</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>483</i>
<i>Darella (Lindsay) Jackson</i>	<i>AGNB</i>	<i>282</i>
	<i>William Hawco</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	
	<i>SAINT JOHN HARBOUR # 32</i>	
<i>Arlene Dunn</i>	<i>PC</i>	<i>2181E</i>
<i>Alice (Ms McKim) McKim</i>	<i>L</i>	<i>1207</i>
<i>Courtney Pyrke</i>	<i>NPDNB</i>	<i>309</i>
<i>Brent Harris</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1224</i>
<i>Tony Gunn</i>	<i>AGNB</i>	<i>186</i>
<i>Mike (Dok) Cyr</i>	<i>IND</i>	<i>47</i>
<i>Arty Watson</i>	<i>IND</i>	<i>114</i>
	<i>Carl Killen</i>	
	<i>Directeur du scrutin</i>	

<i>SAINT JOHN LANCASTER # 33</i>		
<i>K. Dorothy Shephard</i>	<i>PC</i>	<i>3560E</i>
<i>Sharon Teare</i>	<i>L</i>	<i>1471</i>
<i>Don Durant</i>	<i>NPDNB</i>	<i>201</i>
<i>Joanna Killen</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>938</i>
<i>Paul Seelye</i>	<i>AGNB</i>	<i>394</i>
<i>Arthur Sisk</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		
<i>KINGS-CENTRE # 34</i>		
<i>Bill Oliver</i>	<i>PC</i>	<i>4583E</i>
<i>Paul Adams</i>	<i>L</i>	<i>911</i>
<i>Margaret Anderson Kilfoil</i>	<i>NPDNB</i>	<i>254</i>
<i>Bruce Dryer</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1006</i>
<i>William Edgett</i>	<i>AGNB</i>	<i>693</i>
<i>Melodie Bourque-Melanson</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>FUNDY-LES-ÎLES-SAINT JOHN-OUEST # 35</i>		
<i>Andrea Anderson-Mason</i>	<i>PC</i>	<i>4740E</i>
<i>Tony Mann</i>	<i>L</i>	<i>726</i>
<i>Sharon R. Greenlaw</i>	<i>NPDNB</i>	<i>291</i>
<i>Lois P. Mitchell</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>686</i>
<i>Vincent P. Edgett</i>	<i>AGNB</i>	<i>688</i>
<i>Nancy Coulton</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>SAINTE-CROIX # 36</i>		
<i>Kathy Bockus</i>	<i>PC</i>	<i>3570E</i>
<i>John Wayne Gardner</i>	<i>L</i>	<i>401</i>
<i>Brad McKinney</i>	<i>NPDNB</i>	<i>147</i>
<i>Kim Reeder</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1238</i>
<i>Rod Cumberland</i>	<i>AGNB</i>	<i>2546</i>
<i>Sylvie Guenette</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		
<i>OROMOCTO-LINCOLN-FREDERICTON # 37</i>		
<i>Mary E. Wilson</i>	<i>PC</i>	<i>3374E</i>
<i>Steven Burns</i>	<i>L</i>	<i>2072</i>
<i>Natasha M. Akhtar</i>	<i>NPDNB</i>	<i>127</i>
<i>Gail Costello</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1306</i>
<i>Craig Rector</i>	<i>AGNB</i>	<i>745</i>
<i>Patrick Lynch</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		

FREDERICTON-GRAND LAKE # 38

Roy Wiggins	PC	2479
Eldon Hunter	L	749
Grenville Woollacott	KISSNBPP	18
Greg Cook	NPDNB	87
Ken Washburn	PVNBGP	1005
Kris Austin	AGNB	3759E

Alison Gallagher
Directrice du scrutin

NEW MARYLAND-SUNBURY # 39

Jeff Carr	PC	5342E
Chris Pelkey	L	1048
Chris Thompson	NPDNB	141
Jen Smith	PVNBGP	1463
Morris Shannon	AGNB	1254

Eveline Harrison
Directrice du scrutin

FREDERICTON-SUD # 40

Brian MacKinnon	PC	2342
Nicole Picot	L	895
Geoffrey Noseworthy	NPDNB	117
David Coon	PVNBGP	4213E
Wendell Betts	AGNB	234

Kathleen Simonds
Directrice du scrutin

FREDERICTON-NORD # 41

Jill Green	PC	3227E
Stephen Horsman	L	1464
Mackenzie Thomason	NPDNB	100
Luke Randall	PVNBGP	2464
Allen Price	AGNB	591

Kathleen MacDonald
Directrice du scrutin

FREDERICTON-YORK # 42

<i>Ryan P. Cullins</i>	<i>PC</i>	<i>3730E</i>
<i>Randy McKeen</i>	<i>L</i>	<i>872</i>
<i>Gerald Bourque</i>	<i>KISSNBPP</i>	<i>24</i>
<i>Steven J. LaForest</i>	<i>NPDNB</i>	<i>68</i>
<i>Melissa Fraser</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>2110</i>
<i>Rick DeSaulniers</i>	<i>AGNB</i>	<i>1991</i>

*Deanna Hawkins-Scott**Directrice du scrutin**FREDERICTON-OUEST-HANWELL # 43*

<i>Dominic Cardy</i>	<i>PC</i>	<i>4726E</i>
<i>Chris Duffie</i>	<i>L</i>	<i>1510</i>
<i>Armand Cormier</i>	<i>NPDNB</i>	<i>131</i>
<i>Susan Jonah</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>1745</i>
<i>Mel Keeling</i>	<i>AGNB</i>	<i>825</i>

*Blake Kennedy**Directeur du scrutin**CARLETON-YORK # 44*

<i>Richard Ames</i>	<i>PC</i>	<i>4750E</i>
<i>Robert Kitchen</i>	<i>L</i>	<i>940</i>
<i>Jarrett Oldenburg</i>	<i>NPDNB</i>	<i>110</i>
<i>Louise Comeau</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>890</i>
<i>Gary Lemmon</i>	<i>AGNB</i>	<i>1524</i>

*Nancy Sutherland**Directrice du scrutin**CARLETON # 45*

<i>Bill Hogan</i>	<i>PC</i>	<i>3536E</i>
<i>Theresa Blackburn</i>	<i>L</i>	<i>1239</i>
<i>Andy Walton</i>	<i>KISSNBPP</i>	<i>41</i>
<i>Shawn Oldenburg</i>	<i>NPDNB</i>	<i>80</i>
<i>Greg Crouse</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>581</i>
<i>Graham Gill</i>	<i>AGNB</i>	<i>1909</i>

*Eleanor Leonard**Directrice du scrutin*

CARLETON-VICTORIA # 46

<i>Margaret Johnson</i>	<i>PC</i>	<i>3330E</i>
<i>Andrew Harvey</i>	<i>L</i>	<i>2939</i>
<i>Meriet Gray Miller</i>	<i>NPDNB</i>	<i>113</i>
<i>Rowan Patrick Miller</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>372</i>
<i>Terry Leigh Sisson</i>	<i>AGNB</i>	<i>610</i>
<i>Vernon Thomas</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		

VICTORIA-LA-VALLÉE # 47

<i>Roland Michaud</i>	<i>PC</i>	<i>2071</i>
<i>Chuck Chiasson</i>	<i>L</i>	<i>4365E</i>
<i>Nathanaël Denis Lavoie</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>426</i>
<i>André Jobin</i>	<i>AGNB</i>	<i>292</i>
<i>Danny Zolondek</i>	<i>IND</i>	<i>92</i>
<i>Brigitte Cyr Page</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		

EDMUNDSTON-MADAWASKA-CENTRE # 48

<i>Joanne Bérubé Gagné</i>	<i>PC</i>	<i>1380</i>
<i>Jean-Claude (JC) D'Amours</i>	<i>L</i>	<i>5236E</i>
<i>Marco Morency</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>415</i>
<i>Joanne Plourde</i>		
<i>Directrice du scrutin</i>		

MADAWASKA-LES-LACS-EDMUNDSTON # 49

<i>Marie-Eve Castonguay</i>	<i>PC</i>	<i>1763</i>
<i>Francine Landry</i>	<i>L</i>	<i>4583E</i>
<i>Marie-Soleil Lussier</i>	<i>PVNBGP</i>	<i>542</i>
<i>Jean Marquis</i>		
<i>Directeur du scrutin</i>		

Le président informe la Chambre que, afin d'éviter des erreurs, il a obtenu le texte du discours de Son Honneur, dont il s'offre à faire la lecture. (Il en est dispensé.)

Sur la motion de M^{me} Bockus, appuyé par M. Cullins, il est résolu que le discours de S.H. la lieutenant-gouverneure soit mis en délibération sur-le-champ.

M^{me} Bockus, députée de la circonscription électorale de Sainte-Croix, appuyée par M. Cullins, député de la circonscription électorale de Fredericton-York, propose une adresse en réponse au discours de S.H. la lieutenant-gouverneure, adresse dont elle donne lecture de sa place et qu'elle fait remettre au président, qui en donne lecture à son tour. Voici le texte de l'adresse :

Fredericton (N.-B.)
le 17 novembre 2020

À Son Honneur,
l'honorable Brenda Murphy,
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Il s'élève un débat. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de M. Melanson, chef de l'opposition et député de la circonscription électorale de Dieppe.

Sur la motion du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Savoie, il est résolu que Sherry Wilson, députée de la circonscription électorale de Moncton-Sud-Ouest, et Andrea Anderson-Mason, députée de la circonscription électorale de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest, soient nommées à la vice-présidence de l'Assemblée.

La séance est levée à 15 h 2.